



❖ **Désignation du secrétaire de séance** : Yvette ROSSIGNEUX → à l'unanimité 29

❖ **Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire Suppléant pour la Commune de Giey-sur-Aujon** → à l'unanimité 29

Mme Catherine GODARD (1^{ère} adjointe) remplace M. Jacky FORGEOT.

❖ **Approbation compte rendu conseil communautaire 27/07/22** → à l'unanimité 29

❖ **Décisions de la Présidente** → à l'unanimité 29

Réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux – Station de Recherche 150 € HT soit 180 € TTC	.15-2022	02/08/2022	Station de Recherche	Diagnosics Haut-Marnais
ZAE – Fourniture et pose de 2 poêles à granulés Local SIMONE Vert 8 130 € HT soit 8 577,15 € T.T.C. *****	.16-2022	23/08/2022	Le Chameau	ENERGIE R
Cplmt 14-2022 - Réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux - Station de Recherche 54.167 € H.T. soit 65 € T.T.C	.17-2022	25/08/2022	Station de Recherche	CHAUMONT DIAGNOSTICS
Micro-Crèche Arc - Travaux urgents divers à la demande de la PMI 2 325.10 € H.T. soit 2 790.12 € T.T.C.	.18-2022	01/09/2022	Micro-crèche Arc	SARL CORDIER
ZAE - Maison n°2 - Avenant de transfert lot n°1	.19-2022	14/10/2022	Maison n°2	MAGNIER

***** Aide DETR à percevoir de 1 423 €

Arrivée d'un Conseiller Communautaire : Charles Gullaud

❖ **DIA prises par la Présidente** : aucune préemption → à l'unanimité 30

BRICON	10 rue du Maréchal de Lattre	D	536	bâti	00ha04a86ca	23/08/22
ARC-EN-BARROIS	La Rochotte	AH D	84 21	bâti	00ha04a98ca 00ha33a20ca	23/08/22
CHATEAUVILLAIN - CREANCEY	Grand Breuil	YY	64	non bâti	00ha04a30ca	23/08/22
ARC-EN-BARROIS	1 rue Auguste Huvig	AB	21	bâti	00ha04a81ca	25/08/22
CHATEAUVILLAIN	Voie d'Aubepierre	YM ZV ZV ZV ZV ZV ZV	23 8 9 10 11 16 17	non bâti	02ha30a00ca 00ha01a20ca 00ha70a40ca 00ha23a00ca 00ha26a00ca 02ha63a70ca 03ha72a10ca	01/09/22
ORGES	18 rue du Pragey	AH AH AH AH	282 284 588 590	bâti	00ha00a37ca 00ha05a97ca 00ha06a93ca 00ha06a84ca	08/09/22
ARC-EN-BARROIS	Combelle Sainte Anne	ZE	47	non bâti	00ha05a10ca	08/09/22
BRICON	28 rue du Maréchal Leclerc et 1 bis rue de Rabamont	D D D D	527 528 529 137	bâti non bâti	00ha00a75ca 00ha00a08ca 00ha00a99ca 00ha00a45ca	16/09/22
CHATEAUVILLAIN	12 rue de Penthièvre	AC	153	bâti	00ha02a84ca	22/09/22
CHATEAUVILLAIN	6, 8 et 10 rue du Duc de Vitry	AC AC AC	133 125 126	bâti	00ha00a20ca 00ha01a60ca 00ha01a16ca	28/09/20
ARC-EN-BARROIS	8 rue Anatole Gabeur	AA AA AA	6 9 60	bâti	00ha01a49ca 00ha00a20ca 00ha01a71ca	28/09/20

ORGES	8 rue de l'église	AH AH	262 263	bâti	00ha07a37ca 00ha08a22ca	29/09/22
CHATEAUVILLAIN	La Gravière	ZW	37	non bâti	01ha41a89ca	30/09/22
CHATEAUVILLAIN	14 rue Saint Jacques	AC	67	bâti	00ha01a37ca	30/09/22
CHATEAUVILLAIN	27 rue Saint Jacques	AC	404	bâti	00ha01a78ca	30/09/22
CHATEAUVILLAIN	9 impasse des Frères Mistarlet	AC AC	557 561	bâti	00ha00a68ca 00ha03a65ca	04/10/22
ARC-EN-BARROIS	village	AA	297	non bâti	00ha10a70ca	07/10/22
BRICON	6 rue du Maréchal de Lattre	ZL	46	bâti	00ha08a79ca	13/10/22
ARC-EN-BARROIS	Coteau Coudart	AD	18	non bâti	00ha91a20ca	14/10/22
CHATEAUVILLAIN	Jardin	AC AC	87 88	bati	00ha00a16ca 00ha04a34ca	18/10/22

Arrivée d'un Conseiller Communautaire : Mariette Voillot

❖ Gémapi - SATE : Prorogation de l'adhésion de la CC3F pour l'année 2023 au service départemental d'assistance technique dans les domaines d'assainissement, milieux aquatiques et voirie-aménagement de l'espace → à l'unanimité 31

La CC3F adhère, en lieu et place de ses communes membres, au service départemental d'assistance technique du Conseil Départemental de la Haute-Marne dans les domaines suivants :

- Assainissement
- Milieux aquatiques
- Voirie et aménagement du territoire

Ci-dessous, les prestations et les tarifs d'intervention du service départemental d'assistance technique, proposés pour notre collectivité pour l'année 2023.

Services	Montant 2023
Assainissement collectif et assainissement non collectif	3 388.65 € Service non assujetti à la TVA
Protection des milieux aquatiques	385.20 € Service non assujetti à la TVA
Gestion de la voirie et aménagement du territoire	6 198.75 € TTC Service assujetti à la TVA

Le choix est laissé aux Communes/Syndicats d'adhérer dans le domaine de la gestion de l'eau potable.

Arrivée de deux Conseillers Communautaires : Josette Demangeot et Fabrice Rigaut

❖ STATION DE RECHERCHE culturelle site Le Chameau – Choix des entreprises → à l'unanimité 33

Ci-après, les entreprises retenues ce jour pour les lots 2, 3 et 4 :

LOTS		ENTREPRISES	BASE € HT	OPTION € HT	TOTAL € HT
1	Désamiantage démolition	HDH - 52700 Andelot	39 318.40	0.00	39 318.40
<input checked="" type="checkbox"/> 2	Gros œuvre réseaux	TRAMPE – 52210 Villiers-sur-Suize (qui risque de transférer à Magnier)	11 230.00		11 230.00
<input checked="" type="checkbox"/> 3	Charpente couverture zinguerie	ROUSSELLE BTP – 52000 Brethenay	25 650.16		25 650.16
<input checked="" type="checkbox"/> 4	Menuiseries ext et int	BGC MENUISERIE – 52000 Chamarandes-Choignes	8 365.99		8 365.99
5	Plâtrerie Doublage	YANN GIRARDOT – 52000 Chaumont	20 137.81	0.00	20 137.81
6	Revêtement de sol et muraux	SARL JOFFROY – 52210 Villiers-sur-Suize	13 664.00	4 280.00	17 944.00
7	Electricité Ventilation Chauffage	PARISOT – 52000 Chaumont	13 940.00	0.00	13 940.00
8	Plomberie Sanitaire	REMY – 52330 Juzennecourt	7 890.00	0.00	7 890.00
9	Peinture	YANN GIRARDOT – 52000 Chaumont	8 493.89	0.00	8 493.89
SOUS TOTAL			148 690.25	4 280.00	152 970.25

❖ **Maison N°2 site Le Chameau** → à l'unanimité 33

⚡ **Validation du devis ORANGE** pour le raccordement téléphonique de la maison N°2, pour un montant de 2 441.16 €. → à l'unanimité 33

⚡ **Obligation de création d'un cheminement PMR sur le site Le Chameau (dans un premier temps pour la partie dite 'administrative' (CC3F-OT3F + futur EFS)** → à l'unanimité 33
Le Conseil Communautaire valide cette nouvelle obligation et sollicite des devis.

❖ **Comptabilité : Validation de l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/23, pour le budget principal de la CC3F et ses budgets annexes gérés selon la M14** → à l'unanimité 33

❖ **Finances – Taxe d'aménagement – Reversement de la taxe d'aménagement des Communes à la CC3F à hauteur de 5 %** → à l'unanimité 33

❖ **Finances - Décisions Modificatives Budgets CC3F - ZAE** → à l'unanimité 33

❖ **Finances – Encaissement de chèques Yvelin : 235.45 € et 643.44 € = 878.89 €** → à l'unanimité 33

❖ **OM : Mise en place du prélèvement mensuel et du prélèvement à la date d'échéance (semestriel) à compter des factures de l'exercice 2023.** → à l'unanimité 33

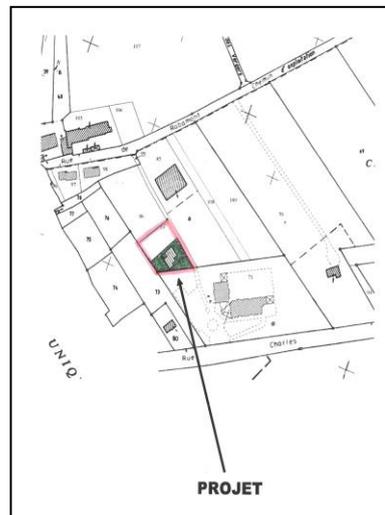
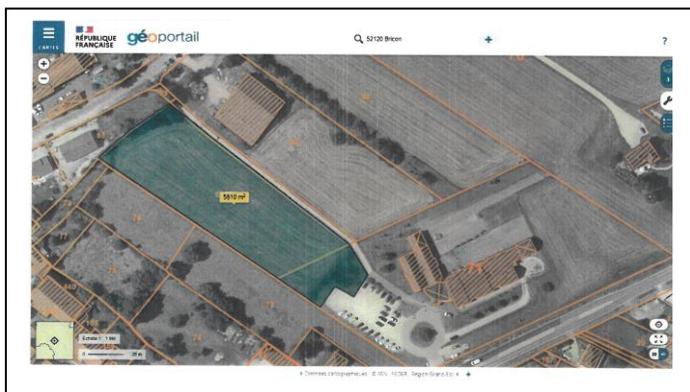
❖ **Avenant n°2 à la convention portant création d'un partenariat en vue de la revitalisation des bassins d'emploi de Chaumont et de Langres.** → à l'unanimité 33

⚡ Modification du périmètre : intégration de Langres, la CC du Grand Langres, la CC des Savoir-Faire et la CC Meuse Rognon.

❖ **Micro-crèche intercommunale Bricon – Autorisation de conclusion et de signature du bail emphytéotique avec la Commune de Bricon pour le terrain section cadastrale ZE 86 de Bricon** → à l'unanimité 33

Le Conseil Communautaire a décidé :

- D'approuver la conclusion du bail emphytéotique pour une partie du terrain communal sis sur la parcelle ZE 86 à Bricon, pour une superficie d'environ 2 000 m², entre la Commune de Bricon et la CC3F, dans le cadre du projet de construction de la micro-crèche intercommunale ;
- De dire que la partie dénommée 'A' sur le plan en annexe correspond à la partie de parcelle qui interviendra sur le contrat de bail emphytéotique
- De donner tous pouvoirs à la Présidente pour signer tout document relatif à ce dossier et notamment le contrat de bail emphytéotique ;
- De décider de confier à l'étude notariale de Châteauvillain (Me Gascard ou Me Boront), la rédaction des documents afférents.



❖ **Personnel : Avenant au contrat d'assurance groupe pour l'année 2023 avec Yvelin**
pour : 17 – contre : 13 – abstention : 3



- Les prochains Conseils Communautaires se tiendront*
- *Mardi 06 Décembre 2022, à 18h, salle des fêtes de Châteauvillain.*
 - *Mardi 20 Décembre 2022, à 18h, salle des fêtes de Châteauvillain*



L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h50.

*La Présidente,
Mme Marie-Claude LAVOCAT*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. C. Lavocat'.

*CR approuvé non approuvé
Au Conseil Communautaire du*

*La Secrétaire de séance,
Mme Yvette ROSSIGNEUX*

*La Présidente,
Mme Marie-Claude LAVOCAT*